

Week end "Communes" des 8 et 9 décembre 2007
Résumé du 1er débat, réalisé à partir de la retranscription des débats.

Ces textes théoriques sont plutôt conceptuels, loin de la réalité qui est la nôtre. Aujourd'hui, plus d'une personne sur deux dans le monde vit en ville. Une autre évolution est que les lieux de vie, de résidence... sont détachés des lieux de travail, de consommation, de culture, développement des transports obligent. L'évolution forte des moyens de transports contribue à façonner les villes. On peut travailler loin, et ne vivre dans sa ville que le week end par exemple. Il faut donc intégrer la question des transports dans la question communale.

Les mégapoles induisent aussi des rapports de consommation, d'autosuffisance autres. Comment viser l'autosuffisance, l'autogestion, la production agricole de proximité, l'autoorganisation... quand on travaille loin de chez soi, quand on vit dans une mégapôle qui crée aussi de l'isolement ? Les initiatives types SEL ou AMAP, vont dans le sens d'autonomiser, d'éviter les intermédiaires entre consommateurs et producteurs, ... Il n'est pas question de déconstruire des mégapôles, de les transposer à la campagne par exemple. Le projet libertaire se construit collectivement, avec les gens, pas en leur nom, ou sous la contrainte. Il faut donc partir d'une organisation concrète, à la base, quartier par quartier. Pourtant, ce type de regroupement (mégapôle) est paradoxal, il crée de la dépendance et force aussi à d'autres types d'organisation sociale qui a aussi ses avantages.

Cette réflexion permettrait de redéfinir les besoins en essayant de relocaliser, et donc de rompre le cercle vicieux de l'éloignement.

Il n'est pas possible de sortir de cette problématique sans aborder la question de la décroissance, ou de la répartition des richesses. Le fédéralisme est aussi une réponse puisque des communes ont des ressources que d'autres n'ont pas.

Autre conditionnement de l'évolution citadine, l'Etat. La ville est aussi faite pour répondre aux besoins de l'Etat, son contrôle, les standards de vie qu'il impose; les zones pavillonnaires (propriété privée pour tous !) sont une catastrophe écologique. Et sociales: ces zones sont souvent sans lieux de vie collectif (bar, MJC,...) et favorisent le repli sur soi, l'uniformité.

Il faut noter que les classes sociales les plus aisées sont moins amenées à cohabiter avec leurs voisins, car elles voyagent souvent plus et passent moins de temps chez elles. En plus, elles choisissent leur lieu de résidence, avec plus de moyens. Alors que les classes populaires sont de fait, amenées à passer plus de temps dans leur quartier, et c'est d'ailleurs là que naissent les révoltes.

Les quartiers sont marqués socialement; certains cherchent à se couper du monde dans des lieux fermés, non solidaires, sécurisés, d'autres subissent leur quartier.

Deux choses se rejoignent : quelle autonomie dans les communes, en terme de valeurs, de simple justice quand on parle de répartition des richesses ? Et puis concrètement, dans les quartiers, les villes, quelles forces peut-on avoir pour faire partager nos valeurs ? ou faire avancer une revendication sur un point particulier (logement social, transport) qui serait conforme à ce que nous imaginons. On ne peut concevoir une commune anarchiste telle qu'on peut l'espérer ; il s'agit de s'inspirer de cela. On parlait de bunkers pour riches, et des quartiers qui explosent. C'est le symbole des contradictions économiques, il s'agit donc d'être conscients de nos interventions, différentes dans une commune rurale que dans une mégapôle.

Mais il faut aussi constater ce que c'est que l'organisation communale ! Le Maire qui ne respecte pas le moindre détail d'une législation, d'un décret, d'une circulaire ministérielle, c'est le préfet qui intervient. Le pouvoir d'un maire, d'un conseil municipal est extrêmement limité ; l'Etat intervient un peu partout (dissolution de conseils municipaux par le préfet...). Quand on est élu, on est comptable de ce qui a été fait et de ce qui se fera, on devient employeur, commercial puisque les communes investissent,... Il y a le secteur économique où on peut se poser des questions sur l'autogestion, les coopératives, etc... mais il y a aussi le terrain politique : gérer les conflits, les différents groupes sociaux... C'est ça aussi la question municipale ! Il faut donc être modeste dans ses ambitions tout en se disant " autonomie des individus ".

Il y a deux aspects dans ce que l'on discute : les valeurs de l'anarchie; et comment intervenir en lieu collectif (quartier, ville,...). Il y a une tension permanente dans le désir d'intervenir qui fait que parfois des camarades intègrent le pouvoir municipal. La bataille à mener contre les initiatives de l'Etat (disparition des tribunaux de prudhommes...) peut aussi se mener à l'échelle communale. Il y a des maires ou des élus qui sous couvert d'anonymat accueillent des sans papiers ou contredisent des instructions d'Etat, du préfet.

Le vrai pouvoir, c'est pas le maire mais le préfet qui l'a. Mais le maire reste l'expression d'un système de démocratie représentative, et c'est aussi un agent de l'Etat. N'y-a-t-il pas de levier plus efficace que la participation aux postes de pouvoir communal pour faire avancer les choses ?

Dans la banlieue d'Orléans, un comité de soutien s'est mis en place autour des sans papiers hébergés. Les soutiens sont en train de monter une liste aux municipales. Cela pose question : ils considèrent que c'est un outil parmi d'autres. Ce sont des personnes investies dans des luttes, qui habitent dans la commune, confrontées à des barrières insurmontables, le chemin municipal peut-être une voie. C'est un groupement qui a un parcours collectif qui se rapproche de l'autogestion, et l'extension de leur lutte, c'est prendre la municipalité. La question, c'est de savoir si ils vont arriver à porter leur mode de développement dans la municipalité. Quand ils seront élus, ils ne seront plus sur le terrain.

Le Groupe Gard Vaucluse a vécu une telle situation il y a quelques années, avec quelqu'un qui faisait partie du groupe. Et qui a voulu devenir maire d'une petite commune, ce fut l'exclusion immédiate. Il n'y a pas de perspectives à atteindre par ces moyens là, question de principes effectivement. La liste près d'Orléans, c'est encore une avant garde qui propose un projet. Il faudrait porter et participer à une révolte, s'auto organiser,... plutôt que tirer de l'avant avec une avant garde. Cela ne leur donne pas le droit de briguer un mandat plus que d'autres personnes ou groupements.

Comment peut-on espérer porter une démarche autogestionnaire vers les gens ? Il y a une contradiction terrible : " Elisez moi et on développe ensemble une démarche autogestionnaire ". Pour en revenir à la délégation de pouvoir de Proudhon, ils pourraient donner aux gens ce qui est promis, et démissionner. Puisque la délégation pour nous est associée à une durée limitée, dans un lieu précis, et pour un objet défini à l'avance. Une fois la tâche exécutée, on peut démissionner. C'est une tactique possible.